



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-46061>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-46061**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-29307

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes de Faucigny-Glières

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20000017200011

Ville : BONNEVILLE

Code postal : 74130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 74

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bon de commande pour la location d'une salle de restauration collective avec prestation de service située sur le territoire de la commune de Bonneville (74130) - Marché réservé

Code CPV principal - Descripteur principal : 55300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : - Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. - Synthèse du besoin : Mise à disposition d'une salle de restauration collective à proximité de l'école élémentaire de Pontchy pour permettre aux enfants fréquentant le service de restauration de la CCFG les jours scolaires, de se rendre en pédibus sur ce site. Une prestation de service devra également être proposée pour la réception des repas, leur remise en température, l'achalandage, le service et le nettoyage des locaux et devra être exécutée par des travailleurs handicapés. L'aménagement et la prestation devront répondre aux contraintes sanitaires imposées par les diverses instances qui régissent ce type d'activité

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 28/04/2025, lire 28/04/2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2025